



Délibération n° 2026-03-03/01

Nombre de membres

En exercice : 31

Présents : 19

Votants : 25

L'an deux mille vingt-six

et le 3 mars, à 18 heures 30,

le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Mairie de Saint
Martial

Date de la convocation : 25/02/2026

Date de l'affichage : 25/02/2026

Présents :

BRISSAC : PONGAN Delphine

CAZILHAC : COMPAN Pierre, SERVIER-CANAC Magali

GANGES : CANARD Bruno, CAUMON Bernard, FABRIER Gérard, FRATISSIER Michel, HOST Benoit

GORNIES : POVREAU Joël

LAROQUE : CIRIBINO Pierrick, AGRANIER Mary-José, TRICOU Julien

MONTOULIEU : CHAFIOL Guilhem

MOULES ET BAUCELS : CÉLÉRIER Daniel, MOLIERES Jean-François

SAINT JULIEN DE LA NEF : FAIDHERBE Lucas

SAINT MARTIAL : JUTTEAU Françoise

ST ROMAN DE CODIERES : VILLARET Luc

SUMENE : GEORGES Coralie

Absents représentés :

GANGES: VIALA Antoinette par CAUMON Bernard

SANTNER Muriel par HOST Benoit

LAROQUE : RICOME Géralde par AGRANIER Mary-José

SAINT BAUZILLE DE PUTOIS : ALLE Oscar par CHAFIOL Guilhem

MOTARD Anne-Marie par JUTTEAU Françoise

SUMENE : LAMBERT Lucas par GEORGES Coralie

Absents :

AGONES : RIGAUD Véronique

CAZILHAC : ROUVIERE Christian

GANGES : CHANTON Bruno, FINO Sophie

SAINT BAUZILLE DE PUTOIS : BURDIN Jean

SUMENE : CASTANIER Pascale

Objet n°1 : Débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2026

Conformément aux dispositions légales et réglementaires relatives à la tenue d'un débat d'orientation budgétaire, et notamment l'article L2312-1 du code général des collectivités territoriales,

Sur le rapport du Président relatif au rapport d'orientation budgétaire (ROB) 2026 dans le cadre du Débat d'orientation budgétaire (DOB) 2026,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2026 préalable au vote du budget primitif 2026 et de la présentation du rapport d'orientation budgétaire 2026.

Accusé de réception en préfecture
034-243400736-20260304-D-20260303-01-DE
Date de réception préfecture : 05/03/2026

Le rapport d'orientation budgétaire 2026 est annexé à la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Ganges, le 4 mars 2026

Le Président,
Michel FRATISSIER.

